

## Réunion de coordination du 12 septembre 2024

Présent.es : Jérémie, Nathalie, Catherine, Léonore, Thierry, Claire D, Julie, Cathy, Melvin, Claire S, Ignace, Tom

Observatrices : Annette, Béate, Christelle, Marianne, Liam,

### Principales informations et décisions

**Commissaire enquêteur** : Une information sur la venue du commissaire enquêteur pour le PLUI a été envoyée dans la dernière Vaourette, elle sera bientôt distribuée dans les boîtes aux lettres.

**Permanence des gendarmes** : Une nouvelle brigade de gendarmerie, la brigade des bastides, va assurer les permanences à la mairie tous les deuxièmes jeudis de chaque mois. Elle aura comme rôle entre autres de lutter contre les violences intrafamiliales et pour la protection de l'environnement.

**Projet Ramures** : Le nouveau projet de territoire de l'été de Vaour qui se déroulera sur plusieurs communes des environs débutera le 27 septembre par une soirée de présentation au bar associatif atmosphère suivi de la soirée rock. La troupe se déplacera en vélo pour animer des ateliers dans différents villages du territoire. La mairie offrira le repas à la troupe comme le feront les autres mairies tout au long du projet.

**Projet habitats légers** : Des membres du groupe de coordination vont se réunir avec le groupe d'habitants qui travaillent sur le projet de hameau léger sur le terrain communal de 9000m<sup>2</sup> en face du stade pour voir ce qu'il serait possible d'y réaliser. L'idée serait d'y

créer des emplacements ou des familles pourraient installer un habitat léger (yourte, tiny house, cabane) pour une durée qui reste à définir.

**Projet Dé-payser** : Laure, artiste, a proposé de venir installer son spectacle/installation pendant quelques jours à Vaour, la mairie va s'organiser avec elle pour pouvoir l'accueillir en 2025 et voir si elle peut proposer un soutien logistique ou financier

**Bilan du groupe de coordination** : Il se déroulera le vendredi 20 septembre

**Apéro citoyen** : il aura lieu le 03 octobre à la salle des fêtes

le thème n'est pas encore fixé

**Cotisation CDG du Tarn** : Le centre de gestion va obliger d'ici la fin de l'année la mairie à proposer à ces salariés une prévoyance les couvrant en cas d'arrêt de travail long. La mairie doit participer au minimum à hauteur de 7€ par mois et par salarié, la mairie pensait proposer 15€. Le coût pour les salariés représenterait 2,5% de leur salaire brut. Tous les salariés ne se sont pas encore montrés intéressés, mais la mairie est obligée de dire combien elle donnera.

**Proposition de Boris** : Boris se propose de venir en soutien à différentes commissions et groupes de la mairie en matière de méthodologie, synthétisation des informations. Il a déjà rejoint le groupe « chaudière » et la commission transition écologique.

**Prochaine réunion de coordination le 26 septembre 2024**